



## Sangliers

Au vu du nombre de dégâts dus aux sangliers dans les prés et champs, la CNAV a demandé il y a quelques semaines d'adapter le nombre de bracelets à la hausse pour les chasseurs ainsi que de prolonger la chasse jusqu'en février.

Le 13 décembre, le Conseil d'Etat a pris un arrêté augmentant le nombre de bracelets à 8 par chasseurs et répondant par la même occasion à la demande de la profession. Le service de la faune n'a pas encore demandé un prolongement de la période de chasse sur février mais la situation sera analysée d'ici-là. En tous les cas une décision formelle devra être prise en janvier. À titre d'information, à ce jour, 260 sangliers ont été tirés dont 215 par chasse normale, 15 par les miradors et 30 par le service cantonal dans le cadre de régulation.

La régulation est un travail de longue haleine et elle doit se faire en bonne intelligence avec les chasseurs et le service de la faune afin de réduire les dégâts aux champs. Nous constatons que la collaboration s'améliore d'année en année et que le travail engagé payera, je l'espère, pour le monde agricole aussi.

## Budget agricole 2018

Le conseil fédéral espérait pouvoir économiser presque 100 millions sur le budget agricole dont 84 millions uniquement pour les paiements directs. Après plusieurs allers-retours entre les deux chambres, au final et après beaucoup de discussion le budget sera amputé que de 8 millions.

Ainsi, les paiements directs (84 millions), la loi chocolatière (montant de 94,6 millions) et la qualité du lait (3 millions) ont été conservés tandis que les améliorations structurelles (6,6 millions) et dans une moindre mesure la vulgarisation et la recherche ont été réduites.

Le bilan est positif et les sénateurs neuchâtelois ont fait pencher la balance dans le cadre de la qualité du lait ce qui est à noter. Nous remercions les parlementaires neuchâtelois pour leur engagement notamment dans le cadre du budget agricole qui, malheureusement chaque année, subit une pression importante.

Chers agriculteurs et agricultrices,

En début 2018, je prendrai ma retraite anticipée (à 64 ans) et Monsieur Patrick Vaudroz me succédera dans la fonction de Chef de l'office des paiements directs, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Monsieur Vaudroz est déjà bien connu des agriculteurs neuchâtelois, d'abord en qualité de gérant de l'ANAPI, puis comme chef de l'Office de l'équipement agricole.

J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous et je vous remercie de la collaboration constructive et du contact humain chaleureux dont j'ai pu bénéficier de votre part.

Je vous souhaite plein de satisfaction et de confiance dans votre métier passionnant, malgré les conditions-cadre parfois difficiles et turbulentes.

Recevez mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et mes cordiales salutations.

Office des paiements directs - Felix Würigler

**Informe...****Assurance globale**

Il sera bientôt temps d'annoncer votre personnel assuré à l'Assurance globale Agrisano. Cette année, seul un formulaire vous sera envoyé par Brugg pour le personnel non soumis à l'AVS. Une copie de la déclaration des salaires à la Caisse de compensation AVS sera également nécessaire pour une facturation rapide.

Des informations détaillées vous seront prochainement fournies par l'intermédiaire d'un courrier concernant le nouveau salaire minimum neuchâtelois dès 2018.

**Agrisano**

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant cette année 2017 et nous nous réjouissons d'ores et déjà de nos futurs contacts en 2018. Le début d'année est la période parfaite pour se replonger dans la paperasse et pour faire un état des lieux de vos couvertures d'assurances via notre conseil global ! N'hésitez pas à nous contacter afin de réaliser cette analyse détaillée et bien utile.

Dans l'intervalle, nous vous souhaitons, ainsi qu'à toute votre famille, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Mmes Laetitia Balossi et Christelle Oppliger, ☎ 032 889 36 50

## **Passage de témoin à la gérance de l'Anim'halle**

Après 7 ans d'activité auprès de notre halle agricole des Ponts-de-Martel, **Mary-Claude et Charly Robert** ont pris la décision de quitter leur fonction de gérants au 31 octobre 2017 pour s'adonner à de nouvelles responsabilités qui leur tiennent à cœur. Le comité de l'Anim'halle souhaite les remercier chaleureusement pour tout le travail effectué, l'entretien courant, la gestion des locations, la décoration et l'excellente tenue de la buvette en collaboration avec leur précieuse aide, **Silvia Robert**. Nous sommes certains que la fabrication de leurs sandwiches et croissants au jambon a sans doute été au goût de tous les agriculteurs et visiteurs lors des marchés de bétail.

Nous souhaitons à ces trois personnes, une bonne continuation pour l'avenir tant sur le plan professionnel que privé, avec un grand MERCI pour leur convivialité.

Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous avez pu peut-être déjà apercevoir aux commandes de la buvette, à la balance ou simplement en contact pour vos locations, **Aurélie et Christophe Perrin**, un jeune couple des Ponts-de-Martel qui reprennent le flambeau de la gérance. Nous sommes convaincus qu'ils le feront avec la motivation et l'expérience qu'ils nous ont déjà démontré lors des premiers contacts avec le comité.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Le comité



## **Cours NE - Se reconvertir à l'agriculture biologique**

J'hésite à me lancer, mais je suis fortement intéressé ou alors je me suis inscrit et j'aimerais savoir ce qui m'attend ! Quoi qu'il en soit, avant d'entreprendre une reconversion, je dois savoir à quoi m'en tenir, afin de pouvoir m'y lancer.

*Dates et lieu :* **Mercredis 17 et 24 janvier 2018, 09h15 à 16h30 – FRI, Courtemelon**

*Prix :* Fr. 120.- (Fr. 240.- non-membre)

*Remarque :* Ce cours est validé comme cours d'introduction exigé par le cahier des charges de Bio Suisse (Bourgeon).

## **Cours NE - Informatique**

Cours informatique de base sur l'utilisation d'Acorda.

*Date et lieu :* **Mardi 23 janvier 2018, 09h30 à 12h00, EMTN, Cernier**

## **Cours NE – Assurance globale Agrisano**

De plus en plus d'agriculteurs/viticulteurs font appel à de la main-d'œuvre extra-familiale. Les obligations légales de couvertures sont toutes réunies dans l'assurance globale Agrisano. Ce cours a pour but de vous renseigner sur toutes les questions que peuvent se poser un employeur par rapport à ses employés.

*Date et lieu :* **Mercredi 24 janvier 2018, 09h00 à 12h00, CNAV, Cernier**

Pour le marché de bétail du **9 janvier 2018**, en raison de la fermeture de nos bureaux en cette fin d'année, merci de favoriser les inscriptions via internet : [www.cnav.ch](http://www.cnav.ch) qui seront possibles **jusqu'au mardi 2 janvier 2018**.

Autrement, par e-mail à l'adresse : [justine.debely@ne.ch](mailto:justine.debely@ne.ch), par fax au 032 889 36 39 ou par téléphone au 032 889 36 30 en y laissant un message sur notre répondeur.

### ***Marchés de bétail : Programme 2018***

Place de réception	LES PONTS-DE-MARTEL	PROVENCE
<i>Heure</i>	<i>Mardi, 8 h 00</i>	<i>Jours variables</i>
Mois		
JANVIER 2018	9 23	17
FÉVRIER	6 20	21
MARS	6 20	21
AVRIL	10 24	25
MAI	8 22	30
JUIN	5 19	20
JUILLET	3 24	18
AOÛT	7 21	22
SEPTEMBRE	4 18	12
OCTOBRE	2 16	17
NOVEMBRE	6 20	14
DÉCEMBRE	4 18	4

**Délai d'inscription:** 10 jours avant le marché de bétail souhaité.  
également sur le site internet de la cnav: [www.cnav.ch](http://www.cnav.ch)  
Les **inscriptions tardives** sont à annoncer par téléphone, acceptation en fonction des places disponibles



## **Séances des groupes de Vulgarisation**

Les séances des groupes de Vulgarisation auront lieu du 15 au 26 janvier 2018.

**Cet article tient lieu de convocation. Il n'y aura pas d'invitation personnelle par courrier postal !** Si la date de votre groupe ne vous convient pas, vous pouvez participer sans autre à la séance de votre choix.

<b>Groupe</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Heure</b>
Val-de-Ruz Ouest, Côtière	Lun 15 janvier	CNAV, Aurore 4, Cernier	13h15
Littoral Ouest	Lun 15 janvier	Hôtel des Tilleuls, Gorgier	13h15
Le Cerneux-Péquignot	Mar 16 janvier	Salle communale	13h15
Les Ponts-de-Martel	Mer 17 janvier	Restaurant Le Cerf	13h15
Chaumont, Lignièrès	Mer 17 janvier	Salle du battoir, Lignièrès	13h15
Le Locle, La Chaux-du-Milieu, Le Crêt-du-Locle	Jeu 18 janvier	Château-Rose, Les Brenets	13h15
Bémont, Brévine	Jeu 18 janvier	Chez Bichon, Bémont	13h15
Le Pâquier	Ven 19 janvier	Restaurant Les Pontins	13h15
Val-de-Ruz Est	Lun 22 janvier	CNAV, Aurore 4, Cernier	13h15
Les Bayards, Les Verrières	Mar 23 janvier	Hôtel de Ville, Les Verrières	13h15
La Chaux-de-Fonds	Mar 23 janvier	Restaurant Le Cerisier	13h15
Couvet, Fleurier, Rothel, Travers	Mer 24 janvier	Hôtel-Restaurant Crêt-de-l'Anneau, Travers	13h15
Cornaux	Jeu 25 janvier	Carnotzet Angelrath, Le Landeron	13h15
La Côte-aux-Fées	Ven 26 janvier	Hôtel – Restaurant de la Poste	13h15

Les séances traiteront des sujets suivants :

### **Gestion d'entreprise**

- PA 2018 selon modifications
- PA 2022+
- Fiscalité agricole

### **Production animale**

- Age au premier vêlage et coûts d'élevage (exemple : Nombre de génisses de 3.5 à 4 ans sur les exploitations d'estivage)

### **Mécanisation et installation**

- Utilisation et rentabilité d'un GPS

### **Production végétale**

Image de l'agriculture dans la presse

- Plan d'action phyto dès 2020
- Utilisation cohérente du glyphosate
- Renouvellement de prairie avec une utilisation ciblée du glyphosate (les alternatives)
- Autorisation dans les prairies extensives et peu intensive
- Traitement plante / plante et délais d'attente
- Quantité de foin / campagne (montagne)
- Production de betteraves sucrières (plaine)

## **Cours anesthésie locale pour effectuer soi-même la castration et l'écornage des veaux**

Pour toutes les personnes qui n'ont pas participé au cours "Anesthésie locale pour effectuer soi-même la castration et l'écornage des veaux", un cours est prévu **les 25 janvier et 8 février 2018 de 8h30 à 10h00** en salle 23 de l'EMTN à Cernier.

Il coûtera Fr. 35.- pour les membres CNAV (Fr. 70.- non-membre). Le délai d'inscription est fixé au **10 janvier 2018**. *Toutes les personnes intéressées sont priées de s'adresser au secrétariat de la CNAV au ☎ 032 889 36 40.*

## **Brunch du 1<sup>er</sup> août 2018**

Nous vous invitons d'ores et déjà à réfléchir si vous souhaitez vous lancer ou pour certains, renouveler l'expérience comme organisateur pour l'année 2018. Les fêtes de fin d'année peuvent être propices pour en discuter avec votre famille et amis.

## **Mise de l'arc Jurassien - Tavannes**

La mise de l'arc Jurassien initialement prévue le 7 février 2018 a dû être annulée. Celle-ci est reportée au **jeudi 8 février 2018 à 11h00** à Tavannes.

## **Recherche de stage**

Des élèves du lycée de Küsnacht recherchent chaque année des stages de deux semaines fin septembre pour apprendre le français.

Ces stages ne sont pas rétribués mais l'élève doit être hébergé chez la famille.

Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact auprès de la responsable du lycée, Madame Claudia Priuli ✉ [claudiapriuli@gmx.ch](mailto:claudiapriuli@gmx.ch). Vos coordonnées figureront ensuite sur une liste et les étudiants vous contacteront vers avril / mai.

### Calendrier 2018 – Informations importantes

Voici ci-dessous le tableau récapitulatif des échéances pour 2018, établi en collaboration entre le SAGR, la CNAV et l'ANAPI.

Pour le début de la nouvelle année PER, nous vous recommandons de commander un nouveau carnet des champs et/ou des prés. Ces documents sont disponibles au secrétariat de la CNAV.

Période / Délais	Quoi (mesures)	Comment (formalités)
Août 2017 <b>31.08.2017</b>	<b>Pré-Inscriptions</b> PER, BIO, Extenso, SST, SRPA, PLVH, pendillard, techniques culturales préservant le sol	<b>Agate</b> (menu Acorda) avec un <b>formulaire définitif</b> , à signer et à conserver sur l'exploitation
15.01 au 15.03.2018 <b>15.03.2018</b>	<b>Recensement</b> structures agricoles: - Relevé des parcelles (formulaire A, y compris géodonnées) - Relevé du bétail (formulaire B) - Indications générales (formulaire C) - Annonce des reprises/cessions de surfaces - Annonces des nouvelles SPB avec qualité	<b>Agate</b> (menu Acorda) avec les <b>formulaires définitifs</b> (A, B et C), à signer et à conserver sur l'exploitation  Les formulaires "A" "B" et "C" <b>sont obligatoires</b>
	Annonces des réseaux et paysages	Selon informations du SAGR
15.01 au 31.03.2018 <b>31.03.2018</b>	<b>PER</b> Assolement, Surfaces de promotion de la biodiversité, Couverture de sol et bilan de fumure  <b>PLVH</b> (production de lait et de viande basée sur les herbages = programme facultatif)	<b>Fiches 1, 2, 3 2018</b> <b>Suisse-Bilanz bouclé 2017 (année civile)</b>  <b>Bilan fourrager PLVH bouclé 2017 (année civile)</b> Pour les nouveaux inscrits 2018 il s'agit de fournir le bilan prévisionnel 2018  Documents à envoyer à l' <b>ANAPI</b>
	Pour votre propre gestion, nous vous recommandons vivement de faire en même temps le Suisse-Bilanz prévisionnel 2018 (+ PLVH si inscrit)	
15 au 30.04.2018	Possibilité exceptionnelle de correction des codes de culture	<b>Agate</b> (menu Acorda) avec les formulaires définitifs (A, B et C), à signer et à conserver sur l'exploitation  En cas de changement le dossier PER doit être réadapté et envoyé à l'ANAPI
Août 2018 <b>31.08.2018</b>	<b>Inscriptions des programmes</b> pour les contributions 2019	<b>Agate</b> (menu Acorda)
<b>En continu /</b> selon informations du SAGR	<b>BDTA / Hoduflu / pendillard / techniques culturales préservant le sol</b>	<b>Agate</b> (menu Acorda)

## Edito

Chères Paysannes,

Le temps de l'Avent touche à sa fin. Les petits biscuits sont dans leurs boîtes. Il ne reste que quelques jours avant les repas de fêtes.

Pour nous paysannes, c'est le moment de mettre les petits plats dans les grands. Nous aimons dresser de belles tables et confectionner de bons repas.

Les idées de recettes ne manquent pas et sont toutes plus diversifiées les unes que les autres. Mais cette année, pourquoi ne ferions-nous pas un repas terroir. En effet, il reste souvent au fond de nos congélateurs un poulet fermier qui attend une grande tablée ou encore quelques beaux morceaux de viande que l'on garde en vue d'une occasion spéciale. Je suis sûre qu'ils feront le régal de toute la famille.

Je vous souhaite de belles préparations ainsi que de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine où quelques surprises vous attendent.

Voici les dates à retenir :

**24 mars 2018** : Assemblée générale, apéro offert, repas et spectacle

**9 septembre 2018** : Torrée géante avec les familles

Natacha Sauffer

## Au Gré des saveurs recherche

M. Christophe Bachmann cherche une dame pour travailler dans son magasin *Au Gré des Saveurs* à la Chaux-de-Fonds pour 2 à 3 jours par semaine (x 6 heures). Entrée en fonction début 2018. Éventuellement aussi pour reprendre le commerce à moyen ou long terme.

Horaires, situation et marchandise : voir sur le site [www.augredessaveurs.ch](http://www.augredessaveurs.ch).

*Pour des renseignements ou pour s'annoncer, contactez Christophe Bachmann à l'adresse suivante [contact@augredessaveurs.ch](mailto:contact@augredessaveurs.ch).*

Il aurait plaisir à ce que ce soit une ou plusieurs paysannes qui soient actives dans son magasin, voir le reprennent plus tard.



## **Voyage UPN 2018**

En 2018, l'UPN fêtera son 75ème anniversaire, pour marquer ce cap nous partirons en voyage au printemps, **du 23 au 27 avril 2018** pour y découvrir la Hollande.

### **Programme**

#### **Lundi 23 avril**

**Matin** : départ de Neuchâtel et alentours via le Val-de-Travers – Les Verrières – Pontarlier – Besançon – Epinal – Metz – Luxembourg – Namur – Bruxelles – Nieuwerkerk.

Installation à l'hôtel, repas du soir et hébergement.

#### **Mardi 24 avril**

**Matin** : petit-déjeuner à l'hôtel puis, rendez-vous avec le guide (1 journée de 8h00).

Visite de la criée aux fleurs d'Aalsmeer, arrivage, vente en gros et aux enchères de fleurs coupées et plantes. Après la visite, direction Amsterdam, visite de la capitale des Pays-Bas, célèbre pour son réseau de canaux en toile d'araignée, ses maisons de brique hautes et étroites, son port et ses musées. Parmi les endroits les plus connus, la place du Dam avec le Palais Royal et la Nouvelle Église, la Place de la Monnaie, le marché aux fleurs, le Rokin.

Repas de midi en cours de visite, dans un restaurant du cœur historique.

**Après-midi** : tour en bateau sur les canaux, la meilleure manière d'admirer les façades mais aussi le Pont Maigre et le bateau de la V.O.C (Compagnie des Indes Orientales). Afin de voir l'essentiel de la vieille ville ainsi qu'une partie de son port.

Fin des services du guide et retour à l'hôtel pour le repas du soir et l'hébergement.

#### **Mercredi 25 avril**

**Matin** : petit-déjeuner à l'hôtel puis, rendez-vous avec le guide (1 journée de 8h00).

Visite d'une exploitation d'élevage de vaches laitières et de cochons (pour la viande) de la région. Temps libre sur place pour découvrir le domaine et discuter avec les exploitants.

Repas de midi dans les alentours.

**Après-midi** : route vers Lisse et visite libre du jardin extraordinaire de Keukenhof, construit autour du château où les tulipes, les jacinthes, les narcisses fleurissent en abondance au gré des 32 ha et 15 km des sentiers. Découvrez les créations de 30 jardiniers tous les ans renouvelées, laissez-vous inspirer par ces tableaux printaniers. Enfin, près de 30 expositions de fleurs et plantes se succèdent dans les pavillons sous abri, la plus belle exposition d'orchidées d'Europe au pavillon Beatrix, l'exposition unique de Lys dans le pavillon Willem Alexander et des démonstrations surprenantes pour harmoniser vos parterres ou composer vos bouquets. Retour à l'hôtel en fin de journée. Repas du soir et hébergement.

#### **Jeudi 26 avril**

**Matin** : petit-déjeuner à l'hôtel puis, rendez-vous avec votre guide (1 journée de 08h00).

Départ vers Boskoop et promenade en bateau d'une heure, sur les canaux entre les pépinières pour découvrir Boskoop, une immense zone horticole et arboricole de 17 km<sup>2</sup> qui fournit les jardins, espaces publics et pépiniéristes du monde entier avec ses plantes et arbres ornementaux et ses fruitiers d'où la fameuse pomme "Belle de Boskoop". Visite d'une horticulture "les plantes sont l'âme du jardin" cette philosophie inspire les propriétaires de la pépinière. La richesse des variétés permet de proposer un choix exceptionnel, peut-être le plus grand en Europe. Direction Rotterdam pour le repas de midi.

**Après-midi** : tour de ville de Rotterdam, parfois comparée à New York, tout comme l'hôtel qui porte ce nom, symbolique de leur ressemblance et de l'architecture futuriste.

Actualité : de grands travaux d'embellissement viennent de se terminer avec la création très réussie de la nouvelle gare, prouesse architecturale, la promenade paysagère le long du canal ornée de statues d'art contemporain : le Westersingel et l'incroyable marché couvert Markthal. Ensuite, croisière commentée de plus d'une heure dans le port de Rotterdam avec la compagnie Spido. Vous comprendrez ce que signifie commerce international au cœur d'un des premiers ports du monde. Le Port de Rotterdam accueille plus de 30'000 bateaux de haute mer et s'étend sur plus de 30 km.

Retour à l'hôtel en fin de journée. Repas du soir et hébergement.

### **Vendredi 27 avril**

**Matin** : petit-déjeuner à l'hôtel ensuite, retour en Suisse, en direct, par le même itinéraire qu'à l'aller.

### **Prix du transport**

CHF 1'002.-- par personne, minimum 25 participants

CHF 907.-- par personne, minimum 35 participants

CHF 862.-- par personne, minimum 45 participants

TVA exonérée

Le car comprend 49 places ne tardez pas à vous inscrire. Les conjoints sont les bienvenus.

### **Inclus dans le prix**

Le transport en autocar de tourisme / l'hébergement 4 nuits en hôtel 3/4\* en ½ pension, base chambre double

Les repas de midi sauf jours aller-retour / les services d'un guide durant 3 jours / les entrées : la vente aux enchères d'Aalsmeer, le tour des canaux, le parc de Keukenhof, le parc de Boskoop, le tour en Spido à Rotterdam / la visite de l'exploitation agricole le mercredi matin / l'entretien du chauffeur

### **Non compris**

Le supplément chambre individuelle : CHF 160.-- par personne (nombre limité) / l'assurance annulation : CHF 33.-- par personne / les repas de midi des jours aller-retour / les boissons durant les repas / le repas du soir du jour du retour / les frais de parkings et éventuels check-points / tout service supplémentaire au programme ci-dessus

*Le délai d'inscription est fixé **au 30 janvier 2018** auprès de Mme Suzanne Gfeller ✉ La Prise-Fège 1 à 2127 les Bayards ☎ 032 866 11 51 📱 079 433 56 54 📧 [jps-gfeller@bluewin.ch](mailto:jps-gfeller@bluewin.ch)*

Lors de votre inscription veuillez mentionner votre nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, numéro de portable, choix de chambre soit double ou simple et souhaitez-vous conclure une assurance annulation.

En espérant vivement vous voir nombreux pour cette aventure.

Suzanne Gfeller

## UPN de La Sagne

Soirée des paysannes de la Sagne à la grande salle **le samedi 20 janvier 2018 à 20h00** (ouverture des portes à 19h15).

*Au programme* : en 1ère partie la chorale de l'école secondaire des Ponts de Martel. Pièce de théâtre "*pas toutes à la fois*" interprétée par des membres de la société. Tombola. Dès 22h, bal avec Bailbail. Venez nombreux

## Prochaines éditions de la Ruche

Les délais de remise des articles et/ou informations pour les bulletins de la Ruche en 2018 seront communiqués ultérieurement. Vous pouvez toujours nous les faire parvenir auprès de *Mme Justine Debély* par e-mail [justine.debely@ne.ch](mailto:justine.debely@ne.ch), ou par fax : 032 889 36 39, merci d'avance.

## Programme des cours UPN 2018

Thèmes	Dates	Cuisine de l'école ménagère	Responsable
<b>"Le Bicarbonate"</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Découvrir le bicarbonate, car il remplace bien des produits du commerce</li><li>• Démonstration variées pour nettoyer la maison du sol au plafond</li><li>• Elaboration et préparation diverses pour l'utilisation quotidienne</li></ul>	Judi 15 février 2018 20h00	Anim'Halle, Les Ponts-de-Martel	Françoise RIBÉAUD
<b>"La Pâte à Choux"</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fabrication de la pâte</li><li>• Fabrication de craquelin</li><li>• Préparation à l'avance, conservation</li><li>• Différentes préparations</li><li>• Recettes sucrées, salées</li></ul>	Mardi 6 mars 2018 19h30	Collège de la Fontenelle École ménagère Cernier	Anne-Marie PAREL
	Judi 8 mars 2018 19h30	Ecole ménagère Les Ponts-de-Martel	



*Le prix du cours est de Fr. 30.00 par personne tout compris.*  
*Inscription : 15 jours avant la date du cours auprès de le CNAV, ☎ 032 889 36 30*

JAB

CH-2053 Cernier

Rédaction :  
CNAV – conseil & formation  
Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier  
Parution 12 fois par année

**La CNAV, Agrisano, l'ANAPI, COFIDA SA et leurs  
collaborateurs vous souhaitent de  
JOYEUSES FÊTES DE NOËL**

et vous présentent

**Leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !**



*Entre Noël et Nouvel-An, nos bureaux sont fermés du 27 au 29 décembre et la  
permanence est assurée les matins du 3 au 5 janvier.*

  
**NEUCHÂTEL**  
VINS • TERROIR

*vous souhaite une belle  
année 2018 avec nos vins et  
nos produits du terroir*

NEUCHATEL-VINS-TERROIR.CH